

Le site participatif LA VOIX DES ARTISANS conclut son premier débat sur le soutien à l'alternance

LA VOIX DES ARTISANS

Le site participatif lavoixdesartisans.fr, lancé par l'U2P dans le cadre de la campagne de ses listes « LA VOIX DES ARTISANS » pour les élections aux chambres de métiers et de l'artisanat, a tenu son premier débat du 16 février au 15 avril.

Le thème de ce premier débat, « Faut-il pérenniser les aides exceptionnelles à l'apprentissage et à la professionnalisation ? » a donné lieu à un véritable plébiscite : 9 participants sur 10 ont voté pour.

Le principal bénéfice avancé par les participants pour justifier la pérennisation des aides à l'apprentissage et à la professionnalisation demeure l'incitation financière qui permet de sécuriser les employeurs. Dans le même temps, ce soutien financier contribue à améliorer les conditions de formation des jeunes, le maître d'apprentissage pouvant dégager d'autant plus de temps pour former son apprenti et le faire monter en compétences.

Plusieurs contributeurs ont souligné la **nécessité de mieux cibler les plus petites entreprises**, qui sont les plus touchées par la crise sanitaire et économique.

Chez les participants dubitatifs quant au maintien ce dispositif, c'est le risque de dévoiement par des centres de formation peu scrupuleux qui inquiète.

Parallèlement, la **question de la valorisation de l'apprentissage et des centres de formation** a suscité de nombreux échanges. Beaucoup déplorent le « rouleau compresseur » de l'Éducation nationale, selon le mot d'un participant, face aux centres de formation.

Le **second débat**, d'ores et déjà ouvert aux contributions, porte sur la fiscalité applicable à la transmission d'entreprise.



Pour participer et faire entendre votre voix, rejoignez la plateforme
lavoixdesartisans.fr